

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DEVE 150 Proposition de lancement d'une étude sur les pigeonniers de la Ville de Paris.

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris propose de lancer une étude sur les pigeonniers de la Ville de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement, en date du 19 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu la saisine du Conseil du 5^e arrondissement, en date du 10 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement, en date du 25 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement, en date du 18 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement, en date du 2 novembre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 10^e arrondissement, en date du 19 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 11^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement, en date du 17 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 13^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 14^e arrondissement, en date du 19 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 15^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 16^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 17^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du 17 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 19^e arrondissement, en date du 18 octobre 2016 ;
Vu l'avis du Conseil du 20^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à lancer une étude sur les pigeonniers de la Ville de Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 011, rubrique 820, article 617, du budget de fonctionnement des exercices 2016 et ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO